



Les brèves du Conseil Municipal du 5 mai 2021

Sur les points du conseil nous retenons :

Vidéo surveillance: La majorité municipale et le groupe Vert l'Avenir valident l'installation de caméras de vidéosurveillance autour de l'école de Cantelauze. Nous dénonçons un projet dont les objectifs et les installations proposées ne sont pas concordants avec les éléments présentés lors du conseil du 11 février 2021. Nous présentons des rapports de la cour des comptes et du ministère de l'intérieur qui indiquent l'absence d'éléments probants sur l'efficacité de ces dispositifs, tant en préventif qu'en répressif. Nous demandons encore une fois un état des lieux de la réalité de la délinquance sur la commune pour définir les conduites à tenir et nous insistons sur la protection des personnes et l'absence de réelle réflexion sur la protection des écoles. Nous proposons aussi de réfléchir à des dispositifs mobiles d'enregistrement beaucoup moins coûteux. Nous n'avons aucune réponse. Nous dénonçons une décision purement politique. Madame la Maire en convient, il s'agit pour elle de se positionner « pour les électeurs tentés par un vote pour le Rassemblement National... »

Règlement de la police municipale : Ce point est reporté ils avaient oublié de le présenter dans les instances représentatives du personnel. Nous en profitons tout de même pour demander l'élargissement des plages horaires d'intervention de la police municipale.

L'étape : tiers lieux entreprise: La majorité » propose deux demandes de subvention pour que ce lieu soit labellisé par la région et le département. Ces demandes entraînent diverses actions que le prestataire privé va facturer. Nous dénonçons cet abus, ces actions étaient prévues dans les termes du contrat actuel, en vigueur jusqu'à la fin de l'année. De plus, ces projets entraînent un renouvellement tacite de la convention avec ce prestataire pour 3 ans de plus, sans pouvoir faire jouer la concurrence. Nous pointons que pour avoir quelques subventions, qu'il en résulte des dépenses supérieures. (Selon les documents fournis qui en plus ne sont pas concordants), nous ne pouvons pas finir de relever les mensonges et incohérences énoncées par l' élu en charge de ce dossier car le micro nous est coupé.

De nombreuses subventions sont sollicitées depuis le début de ce mandat lors des conseils municipaux, nous dénonçons le fait que par ce biais-là, la majorité municipale acte des projets, sans laisser le temps aux diverses composantes du conseil municipal de se prononcer au travers des commissions auxquelles nous participons tous.

Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...

Le blog : www.fonsorbes.afdot.fr **ou par mail :** fonsorbeshd@gmail.com

Twitter: [@humaindabord](https://twitter.com/humaindabord) **Instagram:** [fonsorbes_lhumaindabord](https://www.instagram.com/fonsorbes_lhumaindabord)

Facebook: [Fonsorbes l'Humain d'Abord](https://www.facebook.com/FonsorbesLHumaindAbord)